

De ville en campagnes

Automne 07 - n°9

Magazine d'informations de la Communauté
de Communes du Canton de Rumilly

Se détendre

➔ **Circuits pédestres :**
début du balisage

Habitat

➔ **PLH :** Un outil pour répondre
aux besoins de logement

Regards sur la Communauté de Communes

➔ **Site Internet :** Mise en ligne
du www.cc-canton-rumilly.fr

Bligny - Boussy - Crempigny-Bonneguête - Etercy - Hauteville-sur-Fier - Lormay - Marcellaz-Albanais - Marigny-Saint-Marcel - Massingy - Morge - Rumilly
Saint-Eusèbe - Sâles - Thusy - Val-de-Fier - Vallières - Vaulx - Versonnex

Communauté de Communes
du Canton de Rumilly



**Communauté de Communes
du Canton de Rumilly**
1, avenue Gantin - Immeuble Le Cheval Blanc
74152 Rumilly cedex 69

Horaires d'ouverture:
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
le vendredi : de 8h30 à 12h

Tél. : 04 50 01 87 00
Fax: 04 50 01 87 01
Mail : info@cc-canton-rumilly.fr
Site : www.cc-canton-rumilly.fr

“Le comité de rédaction du journal s'associe aux élus de la Communauté de Communes pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à tous les habitants du canton”

Communauté de Communes du Canton de Rumilly
1, avenue Gantin - Immeuble Le Cheval Blanc
74152 RUMILLY Cedex 69
Tél : 04 50 01 87 00 - Fax : 04 50 01 87 01 - info@cc-canton-rumilly.fr

Directeur de la publication : André FEPPON

Comité de rédaction : Martine MANIN, Laëtitia ALLEON, Henry BESSON, Hélène BUJAT, Robert DI BARTOLOMEO, Franck ETAIX, Brigitte FARAMOND, Mylène TISSOT, Marie-Laurence TRANCHANT, Jean-Pierre VIOLETTE.

Création graphique, mise en page et impression : Agence Future-Création

Crédits photos : Communauté de communes du canton de Rumilly - SIGAL - Conseil général de Haute-Savoie - Jean-Pierre VIOLETTE.

Tirage du numéro 9 : 12 000 exemplaires

N°ISSN : 1957 60 72

Les exigences de la réglementation applicable en cette période préélectorale imposent la plus grande prudence quant à la communication des collectivités locales; C'est pourquoi, dans une volonté d'éviter tout éventuel contentieux susceptible de troubler la sérénité des prochaines élections, l'éditorial du Président ne figure pas dans ce bulletin.

Sommaire

Regards

- Lancement du site internet :
www.cc-canton-rumilly.frp.3
- L'horizon de nouveaux locaux pour 2010p.4-5

Accompagner

- Le Ram trotline de commune en communep.6-7
- L'ouverture d'un centre de documentation
sur le « bien vieillir »p.8

Habiter

- OPAH : des aides en faveur du maintien
à domicilep.9
- Le PLH, un outil pour répondre aux besoins
de logementp.10
- Modification de la procédure d'expulsion
des gens du voyagep.11

Préserver

- Un système d'assainissement aux normes...
un geste pour l'environnement !p.12
- Le projet d'un centre de stockage
des déchets inertesp.13

Travailler

- Points sur le développement économiquep.14

Se déplacer

- Informations des usagers aux arrêts
des lignes régulièresp.15

Se détendre

- Début du balisage des circuits pédestresp.16

Lancement du site internet : www.cc-canton-rumilly.fr



Vitrine du canton de Rumilly, le site de la Communauté de Communes a été mis en ligne début décembre. Sur la page d'accueil, l'internaute visionne les actualités et l'agenda des évènements, accède en un seul clic à l'ensemble des rubriques. Les activités et services sont répertoriés sous des thématiques de la vie quotidienne « Vivre », « Travailler », « Habiter ». Dans la rubrique « Territoire », le visiteur trouvera des renseignements pratiques comme les horaires d'ouverture des mairies, les équipements publics, pour chacune des 18 communes. Un espace est aussi consacré à la présentation de la « Communauté de Communes », ses domaines de compétences, son histoire mais aussi l'ensemble de ses services. Pour simplifier ses démarches, l'usager pourra opter pour une inscription en ligne (ex : tournée de vidange) ou télécharger directement les documents (ex : fiche inscription du portage de repas).

Evolutif, le site s'enrichira progressivement au fil des actions de la Communauté de Communes par une mise à jour des informations et une évolution des fonctionnalités pour satisfaire au mieux les usagers.

De nombreuses photos illustrent les pages du site pour une découverte tout en images du territoire.

Bonne navigation à tous sur le www.cc-canton-rumilly.fr

Locaux :

L'horizon de nouveaux locaux pour 2010

Depuis sa création en 2000, la Communauté de Communes siège dans l'immeuble le «Cheval Blanc», avenue Gantin à Rumilly. La mise en œuvre de ses compétences, en croissance, se traduit par un renforcement du personnel et des équipements matériels. Cette évolution nécessite aujourd'hui des locaux plus adaptés au bon fonctionnement des services mais aussi à l'accueil du public.

A l'issue d'une réflexion menée depuis 3 ans sur ce sujet, la Communauté de Communes a opté pour le projet d'aménagement sur le site de l'ancienne Manufacture des Tabacs, projet initié par



la ville de Rumilly. Le contrat de réservation des futurs locaux a été approuvé en Conseil communautaire du 8 octobre 2007 et vise à l'acquisition foncière de ces nouveaux bureaux.



Architecture du nouveau bâtiment

C'est dans l'aile rénovée de l'ancienne Manufacture des tabacs que prendront place les services sur 1.424 m² répartis sur quatre niveaux. L'aménagement des locaux prévoit un espace accueil du public au rez-de-chaussée, des bureaux administratifs et une salle de réunion. L'opération immobilière s'élève à 2.400 euros TTC le m². Associés à ce projet immobilier, l'Office de Tourisme et le SITOIA partageront le même bâtiment que la Communauté de Communes.

Ce site bénéficie également d'une situation stratégique à l'entrée de Rumilly, proche de la gare ferroviaire (SNCF), et offre toutes les commodités d'accès et de stationnement. En choisissant ces lieux, la Communauté de Communes participe également à la réhabilitation du patrimoine bâti et à la préservation de son histoire.

Les services de la Communauté de Communes devraient s'installer dans les Anciens Tabacs d'ici fin 2010.

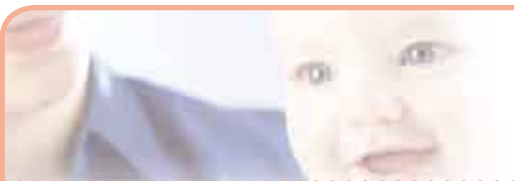
Des travaux d'amélioration au Cheval Blanc



Création d'une banque d'accueil

En attendant ce déménagement, la Communauté de Communes a procédé à quelques travaux d'amélioration de ses locaux cet été.

Le réagencement de l'accueil permet dorénavant de recevoir le public dans de meilleures conditions. Les services aux usagers (transports scolaires, portage de repas, assainissement non collectif...) disposent à présent d'un espace d'accueil confidentiel.



Fiche d'identité

Nom : **Ram**

Prénom : **Trottin'**

Date de conception : 10 juillet 2006

Autorité parentale : Communauté de

Communes du Canton de Rumilly

Activités : Accueil, information, animation

Lieu de résidence : Maison du Département à Rumilly

Zone d'intervention : 18 communes du canton de Rumilly

Trottin' Ram : nom publié sur les registres des Relais Assistants Maternels et Parents, le 20 novembre 2007

Le Ram trotte de commune en commune !

Depuis le printemps, les animatrices du Relais parcourent le canton pour animer les matinées « temps collectifs ». L'itinérance du Relais offre aux assistantes maternelles et aux enfants la possibilité de se rencontrer et de partager un moment autour de jeux et d'ateliers ludiques.

Présentation d'une matinée d'animation collective :

9H00 : L'animatrice arrive sur le lieu du temps d'accueil collectif. Elle décharge le matériel pédagogique du véhicule et prépare la salle mise à sa disposition par la commune.

9H30 : Tout est prêt pour accueillir les assistantes maternelles et les enfants âgés de 3 mois à 3 ans : les tapis assemblés, la tortue installée, les blocs de gym disposés... Chacun peut maintenant arriver.



10H00 : Après quelques minutes de timidité pour certains, les petits se regroupent autour des jeux. Filles et garçons s'exercent sur le parcours de gym, vont et viennent d'un coin de jeux à l'autre.



10H15 : Après ce temps de jeux libres, l'animatrice ou une assistante maternelle peut alors proposer aux enfants de se rassembler autour de la table pour oser la peinture au doigt, ou tenter un escargot en pâte à sel. Les activités se déroulent sous l'œil bienveillant et la responsabilité des assistantes maternelles.





10H45 : Encore un quart d'heure de divertissement et ensuite tout le monde se prête au jeu du rangement, les petits comme les grands. On remet les jouets dans leurs boîtes jusqu'à la prochaine fois.

11H00 : Bientôt l'heure de la sortie de l'école pour les plus grands, les assistantes maternelles sont vigilantes au temps qui passe pour ne pas être en retard à l'école. Les plus petits aussi ont eu le moment de « récré » en jouant avec leurs tous jeunes camarades.

11h30 : Tous sont repartis. La salle devenue terrain de jeux le temps d'un matin, retrouve son calme. L'animatrice range le matériel dans la voiture et rentre au relais. Elle reviendra dans 15 jours !

Mathis ,Léa, Chloé, Corentin, Lucas, Benoît, Elisa...et bien d'autres sont ainsi venus à Massingy, Marcellaz, Vaulx, Lornay, Rumilly, Etercy et Sâles. Trottin'ram poursuit au galop son itinérance à la rencontre de nouveaux enfants vers d'autres communes du canton.



Anne Patard et Marie Luce Perdrix,
animatrices du RAM

- Accueil téléphonique : de 13H30 à 15H00
lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Rendez-vous personnalisé : du lundi au vendredi
- Animations collectives : le matin (suivant le calendrier)

Tél. 04 50 66 54 76
Mail. ram@cc-canton-rumilly.fr

Baluchon,
le premier spectacle organisé par le Relais.

Environ quarante enfants ont ri aux histoires et aux chants interprétés par les artistes de la compagnie «Rêves et Chansons» courant octobre dans la salle des fêtes de Val-de-Fier. Guitare, flûte et accordéon ont accompagné et rythmé ces « histoires en sons » dans un décor de lumières pour le plaisir des enfants et de leurs assistantes maternelles.



Soirée-débat « C'est l'heure de manger ! »

A l'occasion de la journée mondiale de l'enfance le 20 novembre, Radiance et la Mutualité de France de Haute-Savoie se sont associés au Relais pour présenter la soirée sur le repas dans tous ses états. Dans la salle des fêtes de Boussy, psychologue et diététicienne ont présenté aux parents et assistantes maternelles présents les différentes relations que l'enfant peut développer avec la nourriture.



Personnes âgées

L'ouverture d'un centre de documentation sur le « Bien Vieillir »

Page 8

Accompagner

A défaut d'un élixir de jeunesse, la Plateforme des Services à Domicile vient d'ouvrir un service de consultation et de prêt* d'ouvrages grand public sur les sujets liés au vieillissement dans ses locaux à Marigny-Saint-Marcel.

Rester en forme, bien s'alimenter, prévenir les maladies font partie des préoccupations des seniors qui veulent préparer au mieux leur avenir. Pour d'autres, il s'agit de s'informer sur un diagnostic santé ou la maladie d'un parent.

Les documents sont classés par grands thèmes : la santé, la dépendance, les prises en charge, le droit des usagers, les métiers de l'aide à la personne ou le chèque emploi service.

Les livres et les CD sont mis à disposition des familles, personnes âgées et professionnels pour les aider dans la gestion du vieillissement et faire face au grand âge en toute sérénité.

Créée en 2002 à l'initiative du SIGAL, la Plateforme des Services à Domicile œuvre en partenariat avec tous les acteurs de la gérontologie (Conseil Général, ADCR, ADMR, Hôpital de Rumilly, Portage de Repas...) à l'animation et à la coordination d'actions en faveur du maintien à domicile.

**La consultation et le prêt sont gratuits. Pour s'inscrire, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*



Consultation sur place des ouvrages sur le « Bien vieillir »

Centre de documentation sur le « Bien vieillir »

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 8h30 à 12h

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jedi : de 13h30 à 18h



Plateforme des Services à Domicile
La Fruitière

74150 Marigny- St- Marcel.

Tél : 04 50 01 87 15

Mail : sigal.plateforme@wanadoo.fr

Résultat de l'enquête du service de Portage de repas.

Fin 2006, une enquête de satisfaction a été réalisée par le service auprès des bénéficiaires du portage de repas à domicile. 83% des personnes interrogées sont globalement satisfaites du service avec une appréciation très favorable sur la variété des menus, la fréquence et l'organisation des livraisons.

Service de portage de repas à Domicile

Tél. : 04 50 01 87 00 - Mail : portagederepas@cc-canton-rumilly.fr



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Des aides en faveur du maintien à domicile



Grange en rénovation

Un des objectifs visé par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly lors du lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) fin 2003, consiste à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, dans de bonnes conditions, en leur permettant d'adapter leurs logements à leurs besoins.

« Rester le plus longtemps possible chez nous », tel est le souhait exprimé par ce couple d'anciens agriculteurs résidant dans un hameau de Marcellaz-Albanais.

Dépôt des dossiers OPAH jusqu'en mars 2008.

La dernière permanence de l'OPAH se tiendra le **jeudi 20 mars 2008**, date limite de recevabilité des dossiers. Les propriétaires disposent de 3 ans maximum pour réaliser leurs travaux.

En 2005, à l'âge de 70 ans, le mari prend sa retraite. Après la vente de son bétail, il projette avec son épouse d'améliorer leur confort de vie et pour ce faire, ils décident d'aménager leur grange. Grâce à l'extension de la partie habitable, ils vont équiper leur intérieur d'une salle d'eau et de toilettes mais aussi installer un chauffage central approvisionné au bois comme le fourneau de la cuisine.

La transformation d'une partie de la grange en salle de séjour leur permettra ensuite de transférer leur chambre au rez-de-chaussée dans l'ancien salon. En vue de sécuriser et faciliter leurs déplacements, toutes leurs pièces de vie se situeront sur un seul et même niveau avec de larges ouvertures.

Cet ancien exploitant agricole a lui-même pensé les plans d'amélioration de sa bâtisse. L'OPAH finance à hauteur de 70% les travaux liés au maintien à domicile. Pour consolider cette action, la Communauté de Communes apporte une aide complémentaire de 800 euros au financement de cette opération.

Après une vie rurale très active et parfois rude, ce couple de personnes âgées pourra passer son premier hiver dans un confort bien mérité et vieillir ensemble dans leur ferme.



Permanence animée par M^{lle} SEREIR, chargée d'opération Act-Habitat

Permanences :

le jeudi matin
de 9h30 à 12h
dans les locaux
de la Communauté
de Communes
1, avenue Gantin
à Rumilly
(pas de permanence
le 27 décembre)

Tél. : 04 50 01 87 00



Programme Local de l'Habitat (PLH)

Un outil pour répondre aux besoins de logement

Page 10

Habiter

Le PLH se présente comme un «outil» de mise en œuvre de la politique intercommunale de logement définie dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Albanais approuvé en 2005 et qui planifie le développement du territoire sur un horizon de 20 ans.

Le Programme Local de l'Habitat précise :

- le nombre de logements à construire nécessaire sur le territoire pour une durée minimum de 6 ans,
- le type de logements : la répartition entre maison individuelle, logement collectif et habitat intermédiaire,
- entre logements locatifs et en accession à la propriété - entre logement aidé et logement privé,
- la localisation de ces habitats en vue de renforcer et de rééquilibrer la production de logements aidés sur les communes,

Pour répondre à ces objectifs qui permettront à la population de mieux se loger et pour aider les communes dans leur réalisation immobilière, un plan d'actions en cours d'élaboration sera opérationnel en 2008.

LES 5 AXES DU PLH :

- 1 : Maitriser la croissance de l'habitat et la consommation foncière
- 2 : Garantir l'équilibre social de l'habitat
- 3 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti
- 4 : Répondre aux besoins en logement et en accueil pour les publics spécifiques
- 5 : Créer les instances et outils de pilotage de la politique locale de l'habitat

C'est à partir de ces axes que sont définies les actions habitat du PLH.



Habitat collectif neuf

Ce programme permettra de mobiliser des moyens techniques et financiers pour construire ces futurs logements et concrétiser d'autres actions nécessaires à l'amélioration de l'habitat à l'échelle du canton.

La Communauté de Communes finalise l'élaboration de son PLH.



SCOT Projet de territoire - Volet HABITAT

Les PLH des Communautés de Communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby

DIAGNOSTIC réalisé en commun

DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES réalisé en commun

PROGRAMME D'ACTIONS
de la Communauté de Communes
du Canton de Rumilly

Programme d'actions
de la Communauté de Communes
du Pays d'Alby

Exemples d'actions habitat définies dans des PLH :

- Intégrer la qualité environnementale dans les opérations de construction (énergies renouvelables, amélioration de l'isolation...);
- Mettre en place une aide financière aux opérations de logements aidés et au portage foncier.

Gens du voyage

Modification de la procédure d'expulsion

Le Préfet a désormais la faculté de procéder, après mise en demeure, à l'évacuation forcée des «résidences mobiles du voyage» en stationnement illicite et ce, sans saisine préalable du juge. La Communauté de Communes a usé de cette nouvelle mesure juridique lors de l'expulsion d'un groupe d'une trentaine de caravanes de gens du voyage sur la com-

mune de Vallières en juillet. Cette procédure se veut plus rapide dans sa mise en œuvre.

L'existence de l'unique aire de grand passage du département, sur le canton de Rumilly, permet un usage efficace des dispositions applicables à l'accueil des gens du voyage par la Communauté de Communes.

Des dégradations sur l'aire de grand passage

Durant l'été, plusieurs détériorations ont été constatées sur le site. Vols de grillage et de l'un des deux portails d'accès qui ont fait l'objet de dépôt de plainte et d'enquête judiciaire. Ces incivilités sont intervenues au cours de période de non-occupation du terrain.

Un système d'assainissement individuel aux normes... un geste pour l'environnement !

Après sa retraite, Madame T. a choisi de s'installer à la campagne dans la maison familiale située à Massingy. Depuis 2001, elle a entrepris de gros travaux de rénovation de son habitation (électricité, isolation...) et a réhabilité son système d'assainissement non collectif.

Recueil de son témoignage par un technicien du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Comment avez-vous pris connaissance de l'opération de mise aux normes de votre système d'assainissement ?

« C'est dans le bulletin de ma commune que j'ai eu connaissance de la législation en matière d'assainissement non collectif. Ensuite, je me suis rendue à la Communauté de Communes pour rencontrer le technicien du SPANC ».

Avant le passage diagnostic du technicien du SPANC, saviez-vous que votre installation ne fonctionnait pas ?

« J'étais consciente que mon ancienne installation était dépourvue de système de traitement et que les rejets allaient directement au ruisseau ! ».

Connaissez-vous l'impact sur l'environnement ?

« Bien sûr. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu rapidement mettre aux normes mon assainissement. Heureusement, le SPANC a pu intégrer mon dossier dans une opération groupée pour démarrer rapidement mes travaux ».

Comment définiriez-vous votre démarche ?

« Ma démarche est personnelle et volontaire. Soucieuse et sensibilisée aux problèmes écologiques de notre environnement, j'ai pris l'initiative de faire rénover ma filière assainissement pour protéger mon lieu de vie ».

Etes-vous satisfaite des travaux de votre nouveau système ?

« Je suis tranquille d'esprit car je sais que je n'ai plus d'impact nuisible sur le ruisseau voisin. Les artisans ont très bien travaillé malgré des travaux imprévus liés à l'ancienneté de la maison ».

Que conseillerez-vous aux personnes qui ont un système d'assainissement obsolète ?

« Qu'ils prennent contact avec le technicien du SPANC pour être conseillé. Cette démarche, pour moi, relève d'un comportement citoyen, responsable et respectueux de l'environnement. C'est de notre devoir d'agir à notre échelle... et de penser aux générations futures ».

Ce type d'opération bénéficie de subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Général pour aider les particuliers à réhabiliter leur système d'assainissement.



Vérification de la conformité de l'installation par Emilie FLANDIN, technicienne du SPANC

CONTACT : SPANC

Tél. : 04 50 01 87 00

Mail : spanc@cc-canton-rumilly.fr

Forte mobilisation des propriétaires

L'opération groupée n°5 de réhabilitation se déroule sur les hameaux de «Thusel» et de «Vers Courelle» à Saint-Eusèbe et les hameaux de «En Siblet» et «En Grognet» à Vallières.

Sur 80 propriétaires concernés, 75 se sont engagés dans la 1^{ère} phase « études ». Les dossiers pour la 2^{ème} phase « travaux » sont en cours de montage en vue d'être validés par l'Agence de l'eau.

Les travaux de réhabilitation pourront être lancés lorsque les aides seront obtenues.



Assainissement collectif : vers une prise de compétence ?

En 2005, la Communauté de Communes a lancé une étude afin de définir les conditions techniques, réglementaires et financières d'une prise de compétence sur l'assainissement collectif.

En complément des premiers éléments, une seconde étude est en voie d'achèvement. Celle-ci permet de mesurer, au vu des investissements prévus par les communes, les impacts financiers notamment par des

simulations sur le niveau de taxe nécessaire à l'équilibre financier. La collectivité est soucieuse de concilier trois impératifs : les conséquences financières pour l'usager, la logique de solidarité intercommunale et la cohérence de l'aménagement du territoire.

Tous les éléments sont désormais réunis pour une rapide décision.

Gestion des déchets

Le projet d'un centre de stockage des déchets inertes

Les déchets inertes sont des déchets minéraux non pollués. Ils ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique, chimique ou biologique de nature à nuire à l'environnement.

Ils proviennent des activités de construction, de réhabilitation et de démolition de chantiers du bâtiment et des travaux publics ainsi que des activités industrielles liées à la fabrication de matériaux de construction.

Parmi ces déchets produits par le secteur du bâtiment, on répertorie : le béton, les pierres, les sables, les pavés, les briques, les tuiles, les céramiques, les carrelages...

Compétente pour «l'étude et la réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique de classe III», la Communauté de Communes a recruté par consultation publique un bureau d'études. Ce cabinet va déterminer la capacité

d'accueil nécessaire à ce type de déchets, en fonction des besoins existants sur le canton et les sites potentiels d'exploitation. Un autre aspect de l'étude définira les conditions techniques, réglementaires et financières de réalisation et de fonctionnement de cet éventuel centre de stockage et d'exploitation de déchets inertes. Les résultats de l'étude sont attendus pour début 2008.



Stockage des gravats de chantier

Développement économique

Zones d'activités intercommunales

Dans le cadre de la négociation foncière en cours, deux zones d'activités ont été jugées prioritaires, le «Petit Martenex» située sur Rumilly à vocation artisanale avec vitrines commerciales et le secteur des «Cornes» à Marigny-Saint-Marcel à vocation industrielle.

L'acquisition des terrains par la Communauté de Communes permettra ensuite de lancer la phase opération des travaux d'aménagement, en premier lieu, sur la zone du « Petit Martenex ».



Zone d'activités économiques

Promotion économique du territoire

Une 2^{ème} rencontre avec les élus en charge de l'économie des Communautés de Communes de l'Albanais (canton de Rumilly, Pays d'Alby, canton d'Albens) s'est tenue à l'automne.

A partir de l'identification des stratégies de développement économique de chaque territoire, l'objectif poursuivi consiste à déterminer des outils de promotion communs. Cette action vise à apporter une meilleure lisibilité en matière d'implantation des zones d'activités mais aussi à favoriser la cohérence en matière de développement économique pour l'ensemble du territoire de l'Albanais.

Le volet «économie» du nouveau CDRA

Un nouveau Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) est en cours de préparation. Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et celle du Pays d'Alby élaborent les futures actions en matière de développement économique. Des pistes de réflexion sont actuellement en cours : l'intégration de la Haute Qualité Environnementale dans les bâtiments, la création de pépinières d'entreprises, l'intégration paysagère des zones d'activités, le développement du commerce et de l'artisanat...

Ce programme d'actions sera validé début 2008 pour une mise en place opérationnelle sur 5 ans (2008 - 2013).

6^{ème} forum de l'emploi et des entreprises

Mercredi 9 avril 2008 de 10h00 à 18h00

Salle des fêtes de Rumilly

Organisé en partenariat par le Comité d'Action Economique « Rumilly - Alby Développement » et l'Espace Emploi Formation de Rumilly.



Transports collectifs

Plus de lisibilité aux arrêts des lignes régulières pour une meilleure information aux usagers

Informé les usagers sur les dessertes existantes dans l'Albanais, tel est l'objectif commun poursuivi par les Communautés de Communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby.

La première étape de cette démarche informative débute par un affichage aux arrêts de bus. Un travail mené en étroite collaboration avec les transporteurs (Savoie Tourisme, Francony et Frossard) et le Conseil Général, a contribué à une création et une homogénéité de grilles horaires des lignes régulières. Ces fiches ont pour objectif d'informer les usagers sur la direction des lignes et les horaires de passage. Elles seront apposées dans les portes-horaires des arrêts courant décembre.

L'ensemble des lignes régulières et leurs doublages scolaires est ouvert à tout public :

- Les lignes de doublages scolaires proposent, uniquement en période scolaire, au départ des

communes de Marigny-Saint-Marcel, Val-de-Fier, Vallières, Lornay, Vaulx, Hauteville-sur-Fier, Sâles et Etercy, trois allers matinaux en direction de Rumilly avec des retours dès le milieu de l'après-midi.

- Les lignes régulières, au départ de la gare de Rumilly, le matin assurent, tout au long de l'année, un transport vers Annecy et desservent les communes de Marigny-Saint-Marcel, Hauteville-sur-Fier, Sâles, Marcellaz-Albanais, Etercy. Parmi ces lignes, deux circulent entre Rumilly et Alby.

Une plaquette d'information par ligne avec les horaires, tarifs et abonnements, sera mise à disposition du public dans des points relais en début d'année. A terme, il est envisagé la réalisation d'un support unique d'informations sur les modes de déplacement dans l'Albanais.

Pour tout renseignement :

contactez Savoie Tourisme au 04 50 01 08 61

Transports scolaires

Sensibiliser à la sécurité dès la maternelle

À la demande de la Communauté de Communes, les membres de l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) interviennent dans les écoles du canton. Après les élèves de 6ème des collèges de Rumilly, c'est au tour des jeunes enfants des classes de maternelle et de primaire de suivre la session de prévention. Les élèves apprennent à voyager en toute sécurité dans le car. Leur attention est particulièrement attirée sur les dangers lors de la montée et de la descente du car mais aussi sur le respect du matériel et du conducteur.

Ces sessions sont mises en place dans le cadre préventif des sorties scolaires et extrascolaires effectuées en bus par les instituteurs.



Les élèves de Lornay en exercice d'évacuation de cars

De plus en plus d'élèves dans les transports scolaires

2060 inscriptions ont été délivrées à la rentrée par le service, soit 30 élèves de plus que l'année précédente.

Sentiers de randonnée

Début du balisage des circuits pédestres

Les six circuits de randonnées pédestres situés sur le canton vont être équipés de la signalétique définie par la charte de balisage des sentiers de randonnée en Haute-Savoie.

Parmi les six sentiers référencés au PDIPR*, « La Chapelle de Ligny », est le premier qui sera doté de ce mobilier de repérage dès l'automne. « La Montagne des Princes », « La Gélinotte », « Le Sanglier », « L'Écu-reuil », « Le Chemin de l'Albanais circuit des Etangs » seront balisés au printemps prochain.

Ce balisage matérialise les sentiers PDIPR et contribue à offrir des conditions favorables à la randonnée en termes de sécurisation et de repérage des circuits. Situé à proximité des départs du sentier, un panneau d'accueil informe le randonneur sur le site et sur l'accessibilité des itinéraires. Le balisage renseigne sur la direction à suivre tout au long du parcours et indique les temps de marche, le lieu, l'altitude... Le promeneur se laisse ainsi guider en toute autonomie et en toute quiétude à la



Randonneurs en Albanais

découverte des espaces naturels et du patrimoine de l'Albanais. De plus, l'installation de cette signalétique concourt à la protection de l'environnement et veille aussi à renforcer la cohérence et la lisibilité des itinéraires de randonnées sur le département.

Le Conseil Général de la Haute-Savoie prend en charge la conception et la fourniture du matériel de balisage directionnel. Les socles en béton réalisés par un prestataire sont financés par la Communauté de Communes. Une équipe de bénévoles se charge de fixer les panneaux sur le circuit : la « Chapelle de Ligny ».

Ce sont donc prochainement 6 nouveaux itinéraires, qui vous seront proposés pour découvrir les espaces naturels et le patrimoine du canton de Rumilly. Ces circuits complètent l'offre des « Randonnées en Haute-Savoie ».

Ces itinéraires sont disponibles à l'Office de Tourisme de l'Albanais à Rumilly.

***Qu'est ce qu'un PDIPR ?**

Chaque Conseil Général a l'obligation d'établir un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature auquel s'intègre le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Celui-ci a pour objet de favoriser la découverte des sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée à pied, en VTT, à cheval et la préservation des chemins ruraux.

Le premier sentier VTT « La Boucle des Portes de l'Albanais » a été validé au PDIPR.

Un circuit de promenade accessible aux personnes à mobilité réduite autour du plan d'eau de Rumilly est actuellement en cours d'étude en partenariat avec le Conseil Général.